
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 5^{ème} réunion de la CLDR

8 Septembre 2015 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
M. Didier LAPOTRE, Conseiller Communal
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

Gaétan BERNARD	Jean-Pierre COPPENS	Grégory DUJARDIN
Philippe DUVAL	Arnaud FOSSET	Claude HENAUT
Quentin HUBERT	Joël JACQUET	Norbert JATES
Emile LESEINE	Michel MEUTER	Arthur VISTE

- **Madame :**

Sabine MASSON

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

Mmes Mady BUCHET	Bernadette LECLERCQZ	Françoise PRUMONT
MM. Walter COTE	Charlye DANIS	Pierre GILLES
Arnaud SABLON	Joël SOYEZ	

Invitée :

Mme Caroline PHILIPPE, Chef de Projet pour le PCS de Viroinval

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
DR	Développement Rural
DR(EA) ² M	Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupes de Travail
IC	Information-Consultation (séances villageoises)
INASEP	Intercommunale Namuroise de Services Publics
ODR	Opération de Développement Rural
PASH	Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique
PCDN	Plan Communal de Développement de la Natrue
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PNVH	Parc Naturel Viroin-Hermeton
SPAQuE	Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement
SPGE	Société Publique de Gestion de l'Eau
UREBA	Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments

1. Introduction

La séance débute par un mot de bienvenue de M. DELIZEE. Après être revenu sur les précédentes réunions de la CLDR, il explique les objectifs de la rencontre qui débute, à savoir, détailler et préciser les quelques 120 propositions de projets émises par la population lors des premières phases de l'ODR. Il explique qu'une priorisation devra ensuite être effectuée parmi ces nombreux projets, en gardant notamment à l'esprit les possibilités financières de la Commune de Viroinval.

Remerciant les personnes présentes et signalant qu'il devra partir en cours de soirée, il cède la parole aux AD de la FRW qui animent la réunion.

2. Contexte de la réunion

Xavier PAULY contextualise ensuite la réunion en revenant sur les étapes franchies et précise surtout les résultats escomptés. Pour ce faire, il utilise certaines des diapositives préparées également pour les réunions des 2 et 22 juin derniers.

Pour plus de précisions, les membres de la CLDR peuvent se référer au PV de la réunion du 2 juin.

3. Passage en revue des projets du futur PCDR pour précisions

Thomas CONSTANT propose ensuite de passer en revue les projets ayant trait au Cadre de Vie, à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité qui n'avaient pu être précisés le 22 juin.

Des projets relatifs à la Jeunesse et à la Vie Associative seront aussi abordés.

Ce PV relate, entre autres, les résultats obtenus (sous forme de tableaux) quant à la caractérisation des projets par rapport à leurs impacts en termes de DD, leur coût, leurs possibles porteurs et enfin leur faisabilité.

1^{er} projet : *Au niveau énergétique, développer la géothermie :*

Les membres de la CLDR s'accordent pour affirmer que la première étape d'un tel projet doit consister en l'étude du potentiel géothermique de la région. Il s'agit de s'assurer que le recours à cette technique est réaliste.

M. SCHELLEN en profite pour signaler que les nouveaux bâtiments de l'AC ont été rénovés/conçus avec la perspective d'être alimentés en « basse température » et qu'en fonction des évolutions techniques, il pourra donc être possible de recourir à ce type d'alimentation pour ces bâtiments.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	0	€€	AC	facile

2^{ème} projet : *Au niveau énergétique, développer la biométhanisation avec la construction d'une centrale (en profitant de l'expérience de Surice) :*

Il est indiqué que M. COULONVAL a prévu d'équiper son exploitation agricole d'une centrale de biométhanisation et qu'il pourra être un référent utile si nécessaire. Les difficultés d'injection de production électrique sont évoquées ; a priori, avec l'installation à venir, le réseau électrique (avec ses caractéristiques actuelles) sera saturé.

Revenant sur l'exemple de Surice, il est signalé que ce projet de grande dimension est très difficilement gérable. Un pôle d'agriculteurs partenaires est indispensable pour alimenter une telle infrastructure.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	0	€€€	AC – Privé – Mixte	moyenne

3^{ème} projet : *Au niveau énergétique, développer les chaufferies bois :*

Ce projet est proposé par les membres de la CLDR vu la présence importante de forêts sur le territoire communale. Le potentiel est conséquent.

Une pré-étude fut d'ailleurs menée par le PNVH il y a quelques années. Du fait des évolutions techniques, cette pré-étude demande une actualisation.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	0	€€	AC - DNF	facile

4^{ème} projet : *Développer le photovoltaïque sur les bâtiments communaux :*

Vu le succès rencontré par cette technique, le recul accumulé, la diminution du coût des installations et l'augmentation des prix de l'énergie, les membres de la CLDR proposent que des panneaux soient placés désormais sur les bâtiments communaux.

M. SCHELLEN fait savoir que les toits de la nouvelle AC pourront être équipés de tels panneaux dans les années à venir. Ce ne fut pas le cas pour des raisons budgétaires dans le cadre des travaux qui se terminent.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	0	€	AC	facile

5^{ème} projet : Aides/Primes aux habitants pour la rénovation de leurs habitations (remplacement des lampes à incandescence, installations photovoltaïques, nouvelles chaudières plus performantes...) :

Ce type de projet a existé précédemment à Viroinval. La Commune intervenait financièrement, par exemple, lors d'audits énergétiques de bâtiments résidentiels privés. Une prime était prévue lors de l'installation de panneaux thermiques solaires par les particuliers. Cependant, l'AC ne faisait face qu'à peu de demandes.

Pour rappel, le Guichet de l'Energie tient des permanences à la Maison des Baillis à fréquence hebdomadaire.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	+	€€	AC	facile

6^{ème} projet : Liaison pour le village de Nismes au réseau de gaz naturel présent à Mariembourg :

Information peu connue, une conduite importante de CNG (Compressed Natural Gas) de Fluxys traverse le territoire de Mariembourg (en provenance de Philippeville vers Couvin).

En cas de travaux de grande envergure, il pourrait y avoir l'opportunité de connecter le village de Nismes à cette canalisation. Avec les chaudières à haut-rendement au gaz développées à l'heure actuelle, il pourrait s'agir d'un réel plus pour les habitants. Il pourrait en être de même pour les propriétaires de véhicules équipés de moteur à combustion de CNG (à ne pas confondre avec le LPG). Une double utilisation serait donc envisageable : à des fins domestiques, mais aussi pour l'alimentation des véhicules.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	+	€€€	AC – Fluxys	difficile

7^{ème} projet : *Construction et mise en service de stations d'épuration requises (Le Mesnil, Vierves, Treignes et Mazée) pour qu'il n'y ait plus de rejets non traités dans les cours d'eau :*

Les membres de la CLDR souhaitent ajouter le village de Dourbes à la liste des quatre villages proposés. Ce projet serait un plus indéniable pour les plus petits villages de l'entité, mais, comme déjà signalé lors de précédentes réunions de la CLDR, il faut rappeler la politique menée par la SPGE à ce niveau : pour satisfaire aux exigences européennes en termes de rejets d'eaux usées, la SPGE se focalise prioritairement sur les zones densément peuplées. Quoi qu'il en soit, en cas de travaux, il faudra se référer au PASH.

A titre de remarque, il est signalé que la SPGE décide des investissements alors que c'est l'INASEP qui s'occupe de la gestion sur le terrain.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	+	0	+	€€€	SPGE – AC - INASEP	moyenne

8^{ème} projet : *Dépollution des anciennes stations essence :*

Alors qu'il avait été avancé que le cas de Mazée semblait être réglé, les participants font remarquer que les travaux d'assainissement n'ont pas encore commencé. Tant qu'il en sera ainsi, le projet ne sera pas versé au lot 0. La SPAQuE a bien mené une étude, mais le site est toujours non-traité. Un participant fait remarquer que c'est normalement aux propriétaires d'assainir les exploitations lors de la fin de leurs activités

De plus, d'autres sites doivent peut-être être considérés à travers ce projet. Il s'agira donc de les répertorier.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	+	0	0	€€	Privé - SPAQuE	moyenne

9^{ème} projet : *Mise à disposition de terrains (exemple : au sud de l'église de Le Mesnil) pour des projets du plan MAYA/cellule verger du PCDN comme la plantation d'arbres fruitiers et la création d'un rucher communal dans les villages :*

En ce qui concerne les terrains, les possibilités sont quasi toutes épuisées. Un rucher a été créé. De nombreux arbres fruitiers ont été plantés en fonction des disponibilités foncières. Très peu de choses peuvent encore voir le jour désormais. C'est la raison pour laquelle la Commune de Viroinval ne sera plus officiellement une commune Maya pour la 5^{ème} année de ce plan ; l'investissement administratif lié à cette reconnaissance est bien trop important par rapport aux possibles retombées.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

10^{ème} projet : *Veiller à la réhabilitation des bâtiments à l'abandon (souvent privés) comme par exemple la rénovation par l'AIS d'une maison taudis (rue de Montigny à Le Mesnil) :*

Un membre de la CLDR signale qu'il n'y a pas qu'à Le Mesnil que des bâtiments sont à l'abandon. Il affirme qu'il doit y en avoir dans chaque village de l'entité. Il souligne les externalités négatives qu'ont de telles situations pour le tourisme, la sécurité et l'urbanisme.

Pour lutter contre ce phénomène, l'AC perçoit une taxe (récemment augmentée) sur les bâtiments inoccupés. Cette taxe a une visée dissuasive. Un employé de l'AC réalise un inventaire exhaustif des bâtiments concernés.

Dans les cas extrêmes, comme par exemple celui de la rue de Montigny, un dossier de sécurité rédigé par les pompiers peut entraîner la démolition des bâtiments (et ce aux frais des propriétaires). Des barrières sont souvent placées autour de ces bâtiments à l'abandon pour les rendre inaccessibles.

Concernant le travail avec l'AIS, il existe déjà et est important.

Considérant que peu d'autres solutions peuvent être apportées à ce problème il est proposé que ce projet soit placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

11^{ème} projet : *Replantations de haies (bocage) :*

Selon M. SCHELLEN, il y a déjà énormément de choses réalisées à ce niveau, et il ne reste plus beaucoup d'endroits disponibles pour la plantation de haies. Il insiste sur l'importance de ces haies pour le maillage écologique.

Un participant signale qu'une sensibilisation auprès des acteurs privés (exemple : les agriculteurs) devrait être menée pour mettre en avant les impacts positifs de ces plantations : lutte contre l'érosion des sols, production de bois de chauffage...

Il est enfin proposé de considérer la Charte Paysagère en cours d'élaboration par le PNVH afin de localiser des endroits opportuns pour la replantation de haies (jonctions manquantes).

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	+	€	AC - PNVH	facile

12^{ème} projet : *Restauration de la Place de l'Eglise de Oignies avec l'aménagement d'un kiosque (pour la fanfare notamment) :*

Les participants s'interrogent sur la nécessité d'un kiosque vu l'absence de fanfare à Oignies.

M. SCHELLEN fait ensuite savoir que l'AC est en procès avec l'entrepreneur qui a réalisé les aménagements de la Place à la fin des années '90 (travaux réalisés dans le cadre du plan triennal). Les frais de justice s'accumulent d'ailleurs dans ce dossier.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	+	+	+	€€	AC	facile

13^{ème} projet : Réparation du pont sur le Viroin à Vervies :

Les participants ne font aucune remarque par rapport à cette proposition.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	+	+	+	€€	AC	facile

14^{ème} projet : Restauration du vieux pont de Treignes¹ :

Du fait de ses caractéristiques, cet ouvrage est en attente de classement au Patrimoine Exceptionnel. Une fois que ce classement sera effectif, des travaux pourront être entamés avec un financement spécifique. Le cheminement menant à une restauration est donc en cours.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

15^{ème} projet : Egouttage de la rue du Ternia à Treignes et aménagement de filets d'eau et avaloirs dans les petites rues de Treignes :

Les membres de la CLDR estiment que la proposition relative à l'égouttage devrait être plus globale et concerner l'ensemble du territoire communal. Dès lors, le nouvel intitulé pour ce projet sera : **Compléter le réseau d'égouttage sur le territoire communal**. Cela devra se faire en se référant au PASH existant.

Ce projet est à mettre en relation avec le projet n°7 de ce PV (épuration).

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	0	+	€€€	AC – INASEP – SPGE	difficile

¹ Pour éviter toute confusion, il faut préciser que cette proposition de projet fait référence au pont sur le Viroin au niveau de la rue Basses-aux-Raines. La rénovation du pont du chemin-de-fer est quant à elle au stade de l'adjudication des travaux.

16^{ème} projet : *Lutter contre les plantes invasives* :

Selon les participants, de nombreuses actions sont d'ores et déjà menées à ce niveau (par la cellule PCDN et le PNVH). Un travail de conscientisation est à encourager et une carte « participative » permettant de signaler les endroits problématiques pourrait être proposée².

Il est ajouté que c'est relativement facile de lutter contre la Balsamine mais bien plus difficile pour la Renouée du Japon ; il n'existe pas de technique convaincante ou très commode.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval. Il faudra veiller à ce que les actions existantes soient récurrentes !

17^{ème} projet : *Ouverture d'un parc animalier* :

Les membres de la CLDR présents pensent qu'un tel projet doit être qualifié de fantaisiste. Ils ne lui trouvent aucun intérêt pour le développement de leur commune.

Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

18^{ème} projet : *Mise sur pied d'une plateforme unique (de discussion et) de coordination entre les associations afin de synchroniser les événements, permettre une meilleure promotion des activités (agenda en ligne contributif (meilleure actualisation), calendrier thématique (commun aux associations similaires), newsletter (pour les personnes désireuses d'être informées sur les manifestations)) et identifier les différents responsables* :

Fortement demandé lors des GT, ce projet est vivement souhaité par les membres de la CLDR.

La plateforme pourrait être mise en lien sur le site communal mais devrait être gérée par le Centre Culturel. Une attention particulière devrait être portée au rassemblement du plus grand nombre d'associations. Les personnes contribuant à son fonctionnement devraient être issues du Centre Culturel, mais aussi des associations.

Deux autres propositions de projets (plus ponctuels) seraient aussi confiées à cette plateforme :

- Organisation périodique d'une manifestation invitant les associations sous les projecteurs³.
- Organisation d'un événement récréatif à destination des associations (team-building) qui permettrait des échanges entre comités et la création de liens

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€	CCR – AC – OT – (PCS)	facile

² Cela permettrait de disposer d'un état des lieux continuellement actualisé. Parmi les sites nécessitant une intervention, les membres de la CLDR citent les endroits suivants : l'ancienne carrière d'Olloy, le long du Viroin entre Olloy et Vierves (au niveau de l'aulnaie-frênaie) et au niveau d'une récente éclaircie entre Nismes et Dourbes (l'augmentation de luminosité engendre une meilleure croissance de ces plantes).

³ Eventuellement en différents endroits pour permettre la découverte des villages à travers différents parcours.

19^{ème} projet : *Création d'un carnaval commun à toute l'entité avec création de chars par chaque village :*

Vu le très probable échec que connaîtrait une telle initiative, les membres de la CLDR présents proposent de consacrer son énergie à d'autres projets et de supprimer ce projet.

Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

20^{ème} projet : *Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – une Salle à Olloy:*

La discussion par rapport à ces projets (20 à 33) débute par une considération générale : il est plus que souhaitable que chaque village dispose d'une salle pour ces associations et que les jeunes qui souhaitent se réunir puissent le faire dans un endroit dédié à cette fin. Selon les participants, ce sont les villages de Vierves et Treignes qui sont les plus démunis à ce niveau.

A propos de la gestion rigoureuse proposée dans cet intitulé de projet, M. SCHELLEN fait savoir qu'une nouvelle stratégie a été initiée cette année avec notamment :

- personnel de nettoyage ;
- inventaire/état des lieux ;
- participation financière.

Un participant fait remarquer qu'il serait coûteux de prévoir plusieurs implantations par village pour différentes affectations. La CLDR lui emboîte le pas et souhaite qu'on centralise au mieux (au sein de chaque village) les différents services.

Concernant le cas d'Olloy, il est indiqué que la salle communale est désaffectée et remplacée actuellement par la salle du Patria (ancienne salle paroissiale).

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€€	AC	moyenne

21^{ème} projet : *Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Salle Dotherpa à Dourbes :*

La salle Dotherpa est actuellement une propriété privée. Pour qu'un tel projet se concrétise, il faudrait donc d'abord passer par une phase d'acquisition.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€€	AC	moyenne

22^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Maison de Village de Dourbes :

La Maison de Village actuelle ne connaît une utilisation pratique qu'au niveau du rez-de-chaussée. Un aménagement de l'étage et des combles pourrait être envisagé pour de nouvelles affectations/utilisations.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	facile

23^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Salle A. Masson à Mazée :

Le problème principal de cette salle se situe dans sa mauvaise acoustique. Cela est dû principalement à la configuration des grandes ouvertures vitrées verticales. Sinon, de manière générale, cette salle est dans un état acceptable. Les cuisines pourraient être rénovées.

Pour information, ce bâtiment a fait l'objet d'une convention DR lors de la période de validité du 1^{er} PCDR.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	facile

24^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Salle des Fêtes de Le Mesnil :

Cette salle a connu plusieurs aménagements (par exemple : châssis) récemment. Cela a pu être réalisé en partie via des fonds UREBA.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

25^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Salle l'Ardoisière à Oignies :

Cette salle est située en périphérie du village. Lors de l'organisation de manifestations plus bruyantes, elle ne pose aucun problème au voisinage (ce n'est pas forcément le cas des autres salles listées dans les propositions de projets).

Si une rénovation devait voir le jour, ce serait une opportunité de déplacer les manifestations qui actuellement se déroulent au sein de l'école du village. Cela serait un réel plus pour les élèves et leurs institutrices.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€€	AC	facile

26^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – le Local des Jeunes à Dourbes :

De nombreux aménagements ont été réalisés dans ce Local des Jeunes. Selon les termes de M. SCHELLEN, « on aura bientôt fait le tour » des améliorations possibles.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

27^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – un Local pour les Jeunes à Vierves :

Lors des réunions d'IC, les habitants de Vierves avaient proposé de placer ce local au niveau de l'ancienne gendarmerie. Cela ne pourra être possible : ce bâtiment est désormais entièrement utilisé pour les archives de l'AC. Il faudra donc dans un premier temps trouver une localisation si le projet doit se concrétiser.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	moyenne

28^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – une Maison de Village à Vierves :

Même problème pour une éventuelle salle que pour un Local des Jeunes dans ce village : un endroit sera d'abord à définir. Actuellement, le recours à une salle privée (les « Echos du Viroin ») représente un coût important pour les associations de Vierves.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€€	AC	moyenne

29^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – la Salle « Union Fraternelle » de Treignes :

Pour cette salle, les travaux prioritaires se situeraient au niveau du système de chauffage. Une rénovation des cuisines serait également la bienvenue. Les sorties de secours viennent d'être réaménagées.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	facile

30^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – un Local pour les Jeunes à Treignes :

Revenant sur la nécessité de centraliser les activités, mais aussi sur le nombre très peu élevé de localisations possibles pour un tel local, un participant émet la proposition que le site du club de football local accueille les Jeunes (dans un local annexé par exemple).

Actuellement, ceux-ci doivent se réunir dans un garage pour préparer leurs activités et stockent leur matériel dans la chaufferie de l'école. Pour rappel, il est signalé que les caves de l'église furent un temps un endroit évoqué pour l'aménagement d'un local pour les Jeunes de Treignes.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	moyenne

31^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – un Local pour les Jeunes à Mazée :

Un participant signale qu'actuellement, les Jeunes doivent se réunir à Najauge. Un local aménagé dans la salle A. Masson pourrait satisfaire les Jeunes de Mazée (à l'étage ?).

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	facile

32^{ème} projet : Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse (exemple : état des lieux à en-tête communale avant/après lors des locations) et de locaux pour les associations – un Local pour la Jeunesse de Oignies :

Les membres de la CLDR font savoir qu'une Maison des Jeunes existe à Oignies et que celle-ci attire un public conséquent.

Cependant, les Jeunes souhaiteraient obtenir leur propre local. Vu la disparition à venir du Point-Poste situé dans l'ancienne maison communale, ce bâtiment sera bientôt sans affectation. Les Jeunes pourraient peut-être y trouver le local recherché.

Il est signalé que la toiture du bâtiment sera prochainement rénovée. L'adjudication devrait se faire dans les derniers mois de 2015.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	AC	moyenne

33^{ème} projet : Mise en place de mérites (autres que ceux destinés aux associations sportives) :

Parmi les mérites qu'il serait possible de mettre en place, les participants en listent quelques-uns, sans se vouloir exhaustifs :

- mérite culturel ;
- mérite de l'environnement (gestion de son espace proche) ;
- mérite du plus beau quartier ;
- mérite social ;
- mérite de la solidarité.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€	AC – PCS – CCR	facile

Vu la durée déjà atteinte par cette réunion, il est décidé de terminer la qualification des projets par cette 33^{ème} proposition. D'autres projets relatifs à la Jeunesse et la Vie Associative seront donc également passés en revue au cours de la prochaine réunion de la CLDR.

4. Approbation du PV de la réunion du 22 juin 2015

Avant de clôturer la séance, le PV de la précédente réunion (envoyé par voie postal) est soumis à l'approbation des membres présents.

Il ne fait l'objet d'aucune remarque de la part des participants et est donc approuvé.

5. Clôture de la rencontre

Remerciant de nouveau les membres de la CLDR présents à la réunion pour leur collaboration, M. SCHELLEN clôture la séance et invite les participants à se revoir le 29 septembre prochain.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie